



Que vous soyez témoin,
victime, acteur d'un

ÉVÉNEMENT TRAUMATIQUE

Notre équipe est à votre
disposition pour en parler

Cet événement grave peut se manifester sur le lieu de travail ou au sein de votre sphère privée sous différentes formes :



accident grave ou mortel
(vie privée, vie professionnelle)



tentative de **suicide**
ou suicide



agression physique,
verbale ou sexuelle



décès d'un proche
ou d'un collègue



cambriolage,
prise d'otage

Le service social du travail interentreprises de l'APAS-BTP



Est à votre écoute afin de mettre en place un **accompagnement personnalisé** adapté à votre situation



Coordonne un réseau d'acteurs relais



Mobilise son **réseau partenarial**

Afin de rompre l'isolement et de ne pas rester seul face à un événement grave, nous vous proposons une cellule d'accueil que vous pouvez contacter du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



01 42 55 43 76



servicesocial.ssi1@apas.asso.fr

SCANNEZ CE QR-CODE

